



# ACADÉMIE DE CRÉTEIL

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Rectorat de l'académie de Créteil  
Division des établissements d'enseignement privés  
DEEP 1

Affaire suivie par :  
Elsa Angelosanto  
Tél : 01 57 02 63 28  
Mél : [elsa.angelosanto@ac-creteil.fr](mailto:elsa.angelosanto@ac-creteil.fr)

4, rue Georges-Enesco  
94 010 Créteil Cedex  
[www.ac-creteil.fr](http://www.ac-creteil.fr)

Le recteur de l'académie de Créteil

- Vu le code de l'éducation ;
- Vu le décret n° 92-1189 du 6 novembre 1992 modifié relatif au statut particulier des professeurs de lycée professionnel ;
- Vu l'arrêté du 1er juillet 2013 relatif au référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation ;
- Vu l'arrêté du 22 août 2014 fixant les modalités de stage, d'évaluation et de titularisation de certains personnels enseignants et d'éducation de l'enseignement du second degré stagiaires ;
- Vu l'arrêté du 22 décembre 2014 fixant les modalités d'évaluation du stage des maîtres contractuels et agréés à titre provisoire des établissements d'enseignement privés sous contrat ;
- Vu les propositions du jury académique des 18 et 21 juin 2021,

## Arrête

### Article 1 :

Après délibération du jury académique, accèdent à l'échelle de rémunération des professeurs de lycée professionnel, les maîtres(ses) contractuel(le)s des établissements d'enseignement privés du second degré sous contrat, dont les noms figurent en annexe.

### Article 2 :

Les dispositions du présent arrêté prendront effet administratif et financier à compter du 1er septembre 2021, sous réserve expresse de la vérification de l'aptitude physique à l'exercice des fonctions et de l'obtention du diplôme exigé.

### Article 3 :

La secrétaire générale adjointe, directrice des relations et des ressources humaines de l'académie de Créteil, est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Créteil,  
le 16 juillet 2021  
Le Recteur de l'académie de Créteil

  
Daniel AUVERLOT

## ANNEXE



**ACADÉMIE  
DE CRÉTEIL**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Jury académique des professeurs de lycée professionnel stagiaires - session de juin 2021

**Maîtres(ses) contractuel(le)s des établissements d'enseignement privés accédant à l'échelle de rémunération des professeurs de lycée professionnel sous réserve expresse de la vérification de l'aptitude physique à l'exercice des fonctions et de l'obtention du diplôme exigé**

Civilité	Prénom	Nom d'usage	Nom de famille	Discipline	Secteur	Année concours
MME	MARIE-NOLWENN	BIJARD	RORTAIS	S.T.M.S.	PRIVE	2020
MME	SYLVIE	BURTON	LETELLIER	LET HIST G	PRIVE	2019
MME	SOLENA	CHENY	CHENY	LET HIST G	PRIVE	2020
MME	DHOUHA	HAGUIGA	HAGUIGA	S.T.M.S.	PRIVE	2020
MME	ANAI	HAMELIN	SARLET	S.T.M.S.	PRIVE	2020
MME	HASSINA	HAMRANI	SELMANI	SC.T.BIO.S	PRIVE	2020
MME	KEITH JULIA	ISRAEL PARBHOO	PARBHOO	LET HIST G	PRIVE	2020
M.	AHMED	KADAOU	KADAOU	MATH SC PH	PRIVE	2020
MME	ORPHEE	KARMOWSKI	KARMOWSKI	LET HIST G	PRIVE	2020
MME	MALIKA	MEGROUN	MEBKHOUTI	ESP.LETTRE	PRIVE	2020
MME	AURA	PEREZ	PEREZ RODRIGUEZ	MATH SC PH	PRIVE	2020
MME	MARIE-ELODIE	PORCHER	PORCHER	ARTS APPLI	PRIVE	2020
M.	REMY	THOBOIS	THOBOIS	LET HIST G	PRIVE	2020
MME	CLAIRE	ZEHAF-REIGNIER	REIGNIER	LET HIST G	PRIVE	2020